

A.D.D. INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 350 000 euros
Siège social : 1280 route de Saint Nauphary
82000 MONTAUBAN

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 18 DECEMBRE 2023

Les soussignés :

Monsieur David DAVTIAN,
Demeurant 1280 route de Saint Nauphary 82000 MONTAUBAN

Monsieur Armen DAVTIAN,
Demeurant 13 rue des Cyprès 82000 MONTAUBAN

Agissant en qualité d'associés fondateurs de la future société par actions simplifiée **A.D.D. INVEST**, au capital de 350 000 euros, dont le siège social sera fixé au 1280 route de Saint, Nauphary 82000 MONTAUBAN, société qu'ils ont convenu de constituer entre eux moyennant l'apport en nature de 200 parts sociales de la société DAV AUTOS 82, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est sis 1280 route de Saint Nauphary 82000 MONTAUBAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 802 785 048,

Désignent, à l'unanimité, en vue de réaliser ledit apport en nature à la société susvisée, **Monsieur Jean-Marc LECUSSAN**, Commissaire aux comptes inscrit sur la liste prévue par l'article L. 822-1 du Code de commerce, domicilié 12 boulevard Joffrey 31600 MURET, comme commissaire aux apports,

A l'effet d'établir sous sa responsabilité un rapport sur la valeur dudit apport en nature qui sera annexé aux statuts de la société à constituer, conformément à l'article L. 223-9, alinéa 1er, du Code de commerce.

Monsieur Jean-Marc LECUSSAN pourra obtenir auprès d'eux tous les renseignements et documents concernant ces apports et nécessaires à l'établissement dudit rapport.

Fait à MONTAUBAN
Le 18 décembre 2023

David DAVTIAN

Armen DAVTIAN

